



Olivier NEHAUME
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

600 rue de la Juine
45160 OLIVET

tél : 02 38 76 06 00
fax : 02 38 63 04 50

www.cogep.fr
onehaume@cogep.fr

POUR UNE ECONOMIE SOLIDAIRE (PES 45)

Siège social : 18 avenue de la Bolière
45065 Orléans

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des
comptes de l'exercice clos le 31/12/2019

Cabinet SAFREC

Siège social : 600, rue de la juine - BP 314, 45163 Olivet Cedex

Société de commissariat aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale d'Orléans



Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Aux adhérents,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation de l'organe délibérant

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Olivet, le 30/06/2020

Le Commissaire aux Comptes

SAFREC



Olivier NEHAUME

